



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la Sécurité et de la Communication
Affaire suivie par : Sophie BEAUSSART
Tél : 03 21 13 47 23
Mal : sophie.beaussart@pas-de-calais.gouv.fr

Sous-préfecture de Lens

Lens, le 14 mars 2025

La Sous-Préfète de Lens

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'arrondissement de Lens
Pour information aux CCAS
En communication à Messieurs les Présidents de la CALL et de la CAHC

OBJET : Informations sur les dispositifs destinés aux propriétaires d'animaux domestiques en situation de précarité

Aujourd'hui, plus d'un Français sur deux possède un chien ou un chat. Ce chiffre est révélateur de la place majeure tenue par l'animal de compagnie dans les foyers et dans la société. Les effets bénéfiques de la présence d'un animal sont désormais reconnus et incontestables : soutien affectif et social, bienfaits au niveau de la santé physique et mentale (réduction de la tension artérielle, de l'anxiété, diminution de dépression nerveuse). Les animaux sont également des acteurs clés dans le cadre de programmes pédagogiques et socio-éducatifs, d'aide aux victimes (comme au commissariat de Lens), de médiation thérapeutique ou comme animal d'assistance apportant ainsi une aide aux personnes en difficulté.

Cependant, les difficultés financières des ménages viennent fragiliser cette relation. En effet, les dépenses de santé liées aux animaux peuvent être importantes. Les vétérinaires ne possèdent pas de tarifs conventionnels et la facture s'avère souvent élevée. Cependant, des aides existent pour les frais vétérinaires parfois ignorées du grand public. Des alternatives solidaires (sous conditions de ressources) permettent ainsi de réduire la facture des soins effectués chez le vétérinaire : les dispensaires de la SPA ou les vétérinaires adhérents de l'association « Vétérinaires pour tous ».

Vétérinaires Pour Tous est une association née de la volonté de la profession vétérinaire d'offrir aux personnes démunies la possibilité d'accéder aux soins vétérinaires pour leurs animaux.

Les objectifs de Vétérinaires Pour Tous :

- proposer une solution de médecine vétérinaire solidaire unifiée, rationnelle et sous conditions de ressources ;
- honorer les valeurs de solidarité de la profession vétérinaire par ses engagements éthiques et déontologiques ;
- contribuer à maintenir les interactions sociales des personnes en situation de précarité en préservant le lien Homme-Animal ;
- être complémentaire de l'action des associations de protection animale ;
- prévenir les abandons d'animaux ou les euthanasies pour des raisons économiques ;



- sécuriser l'engagement des vétérinaires en confiant la gestion des critères d'éligibilité aux services sociaux ;
- rassurer les vétérinaires sur leur engagement en agissant dans un cadre juridique et ordinal défini et conforme à la réglementation ;
- œuvrer en tant que corps professionnel auquel le législateur a confié la santé des animaux.

Vous trouverez de plus amples informations sur leur site Internet : <https://veterinairespourtous.fr/particulier/> Le site comprend notamment un volet pour les propriétaires, un pour les collectivités et enfin un volet pour l'accompagnant social.

Structurée pour garantir une proximité géographique, vous pouvez joindre l'antenne régionale par mél à l'adresse électronique suivante : reseauvpt2021@gmail.com.

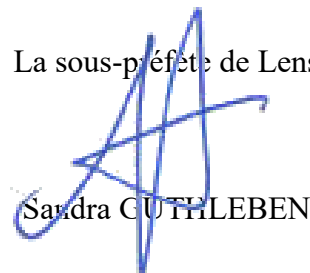
Le dispensaire de la SPA situé 11 rue Nicolas Leblanc à LIÉVIN permet aux personnes à faibles ressources, SDF, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal. Une contribution libre aux frais de fonctionnement permet d'aider la SPA à poursuivre ses actions, ce geste ne conditionnant pas la fourniture des soins.

D'autres initiatives de médecine vétérinaire solidaire sont déployées comme le bus BALTO en métropole lyonnaise ou l'association Gamelles Pleines basée pour la plus proche à Lille (<https://www.gamellespleines.fr/>). Ces dispositifs innovants peuvent être des sources d'inspiration pour le territoire.

Je vous invite à relayer ces informations aux personnes potentiellement bénéficiaires, en mairie et dans tout lieu susceptible d'être vu par le plus grand nombre mais aussi dans votre journal local, sur votre page Internet, vos réseaux sociaux ou tout autre canal de communication que vous jugerez efficace, en vue de favoriser l'accès aux soins vétérinaires préventifs ou curatifs pour les plus démunis.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La sous-préfète de Lens



Sandra CUTHLEBEN